Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile

Voie de la Garenne 27930 GUICHAINVILLE
Tél : 02 32 28 48 34 Fax 02 32 28 48 39

courriel : sessd.guichainville@apf.asso.fr

Association des Paralysés de France

Organisme gestionnaire

© APF – SESSD 27 Septembre 2007

Le SESSD

La structure

Agrément – pour qui ?

- Pour 35 jeunes au titre des annexes XXIV Bis du décret 89-798 du 27/10/1989 : jeunes de 0 à 20 ans, déficients moteurs avec et sans troubles associés et troubles des apprentissages sans troubles moteurs, dans la limite de 20% de l'effectif total)
- Rayon d'intervention : 40 - 45 kms à partir d'Evreux

Modalités d'admission

- Nécessité d'une adhésion de la famille au projet : interventions d'une équipe à domicile autour d'un projet d'accompagnement global élaboré conjointement
- Après entretiens de contact (directrice, assistante de service social) et de pré-admission (médecin, psychologue)
- Sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, pour une durée d'un an renouvelable

Elaboration et évaluation du projet du jeune

- Après une période (3 mois) de bilans et d'observations réalisés par chaque professionnel :
  - Lecture et remise du bilan à la famille et à l'enfant
  - Réunion de projet avec l'enfant, sa famille, l'équipe :
    - Attentes de la famille et du jeune
    - objectifs prioritaires et moyens à mettre en œuvre

- Evaluation annuelle du projet :
  - Réalisation d'un bilan de l'action engagée
  - Lecture et remise du bilan à la famille et à l'enfant
  - Réunion d'évaluation du projet avec l'enfant, sa famille, les professionnels concernés :
    - Atteinte ou non des objectifs
    - Poursuite de l'accompagnement ou non
    - Attentes de la famille et du jeune et axes de travail pour l'année à venir

Le SESSD

Les pathologies

- **Lésions cérébrales**
  - Infirmité Motrice Cérébrale
  - Hémiplégie
  - Séquelles de traumatisme crânien, de tumeurs cérébrales...
- **Pathologies neuro-musculaires**
  - Myopathies
  - dystonies
- **Lésions ostéo-articulaires**
  - Amputations congénitales ou traumatiques
- **Troubles des apprentissages**
  - dyspraxie

Le SESSD

Les missions

- Le SESSD donne aux enfants et adolescents la possibilité de bénéficier de soins et d'un accompagnement approprié dans leur milieu familial et social.
- La globalité de l'accompagnement permet au jeune un parcours de vie prenant en compte sa famille, son entourage.
- Le SESSD favorise l'inscription du jeune dans la réalité quotidienne de son quartier, de sa ville, comme tout citoyen en devenir, en développant un partenariat avec les structures d'accueil, de scolarisation, de professionnalisation, de loisirs.

Le SESSD

Les prestations

- Conformément à la loi du 11/02/2005, nous proposons dans le cadre d'un projet personnel individualisé élaboré avec le jeune et sa famille:
  - Une surveillance médicale globale, et en particulier, une surveillance orthopédique, un suivi de l'appareillage,
  - Un lien entre les différents praticiens avec un accompagnement possible lors des consultations spécialisées,
  - Des rééducations spécialisées (développement, entretien des capacités motrices, langagières, d'autonomie, recherche d'un bien-être global…),
  - Une expression libre et une écoute sans jugement du jeune et de sa famille,
  - Un accompagnement éducatif du jeune, un soutien de la famille,
  - Une ouverture sur l'extérieur,

- Un soutien et une médiation dans les démarches vers les partenaires (école, mairie, crèche, centre de loisirs, structures sportives…),
- Un accompagnement dans les apprentissages (scolaires, vie quotidienne…),
- Des échanges avec les équipes pédagogiques en présence de la famille ou avec son accord,
- Un accompagnement dans les perspectives d'avenir,
- Des informations et de l'aide pour les démarches administratives,
- Un conseil dans l'aménagement, l'accessibilité, les aides techniques…,
- Une attention portée à la fratrie,
- Des rencontres entre parents (information, convivialité),
- Et toute autre prestation pouvant répondre à un besoin exprimé par le jeune et sa famille, dans la limite de nos compétences et possibilités.

Le SESSD

Une équipe interdisciplinaire

L'équipe interdisciplinaire se compose de :

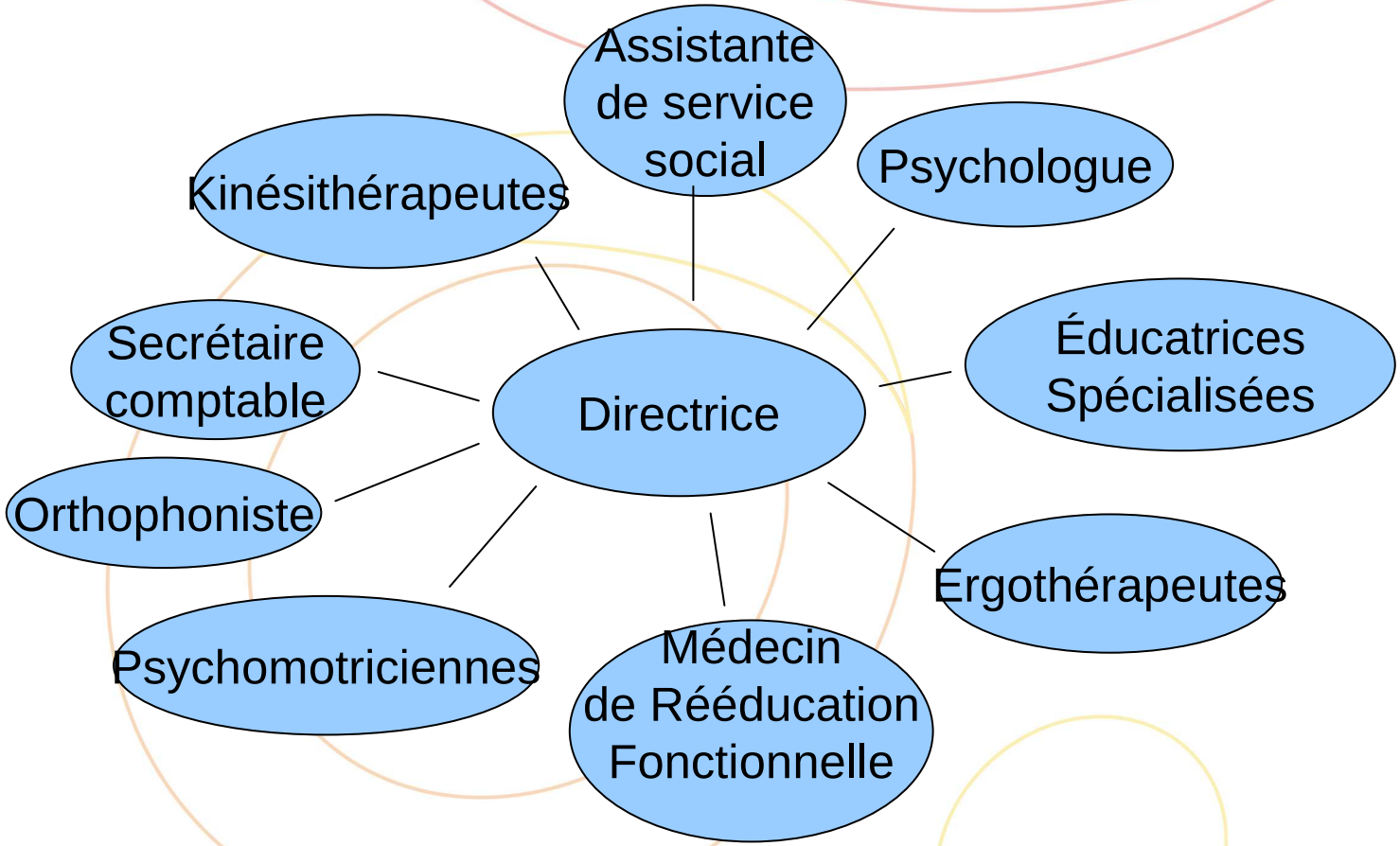

Cette équipe est mobile et réactive et intervient :

- Sur les différents lieux de vie des jeunes
  - A domicile (parents, grands parents, assistante maternelle…),
  - A l'école, au collège ou lycée (avec l'accord du jeune),
  - A la halte-garderie, la crèche, au centre de loisirs…,
  - Au club de sport…

Le SESSD

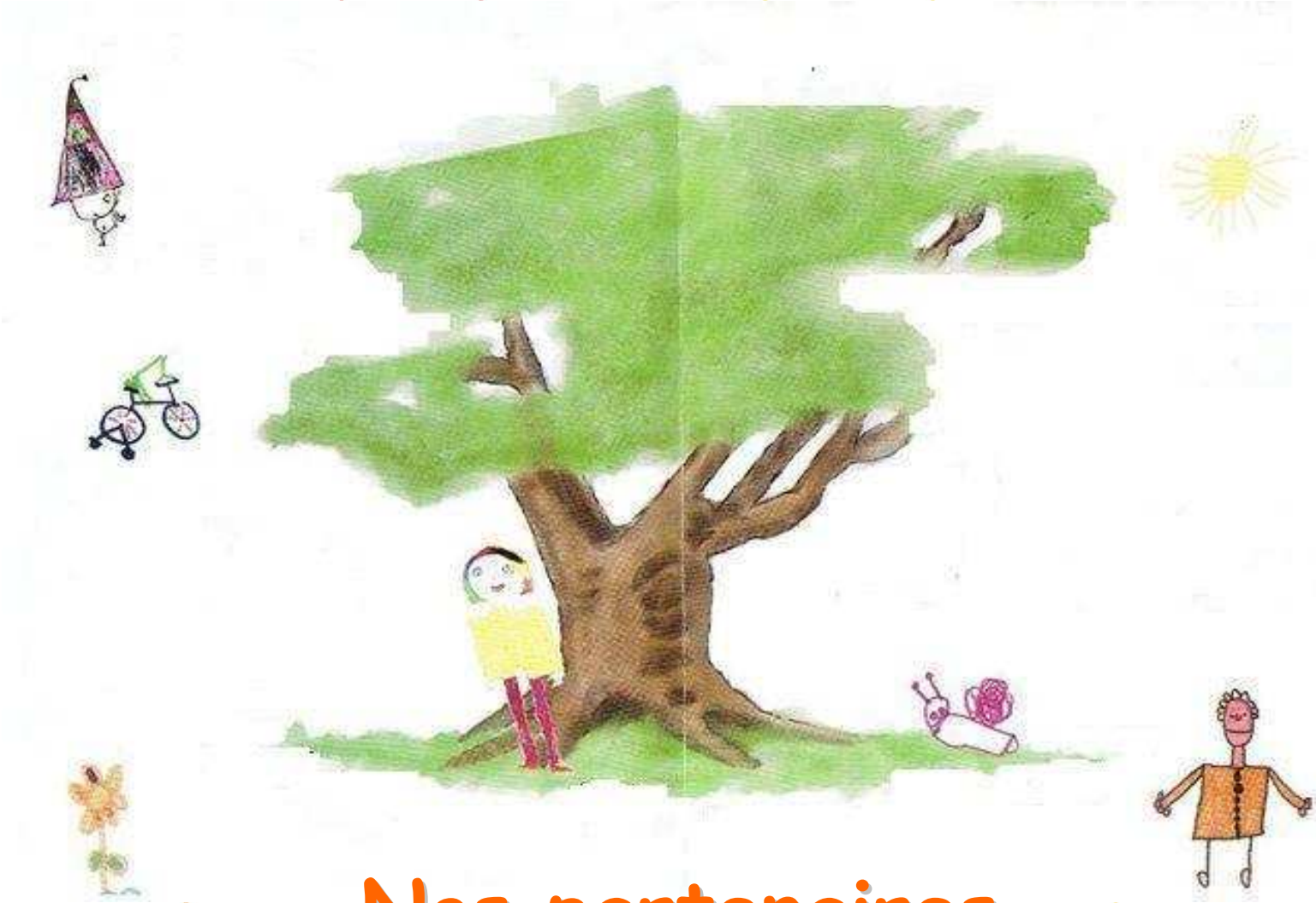

Nos partenaires

L'action du Service ne peut se faire sans :

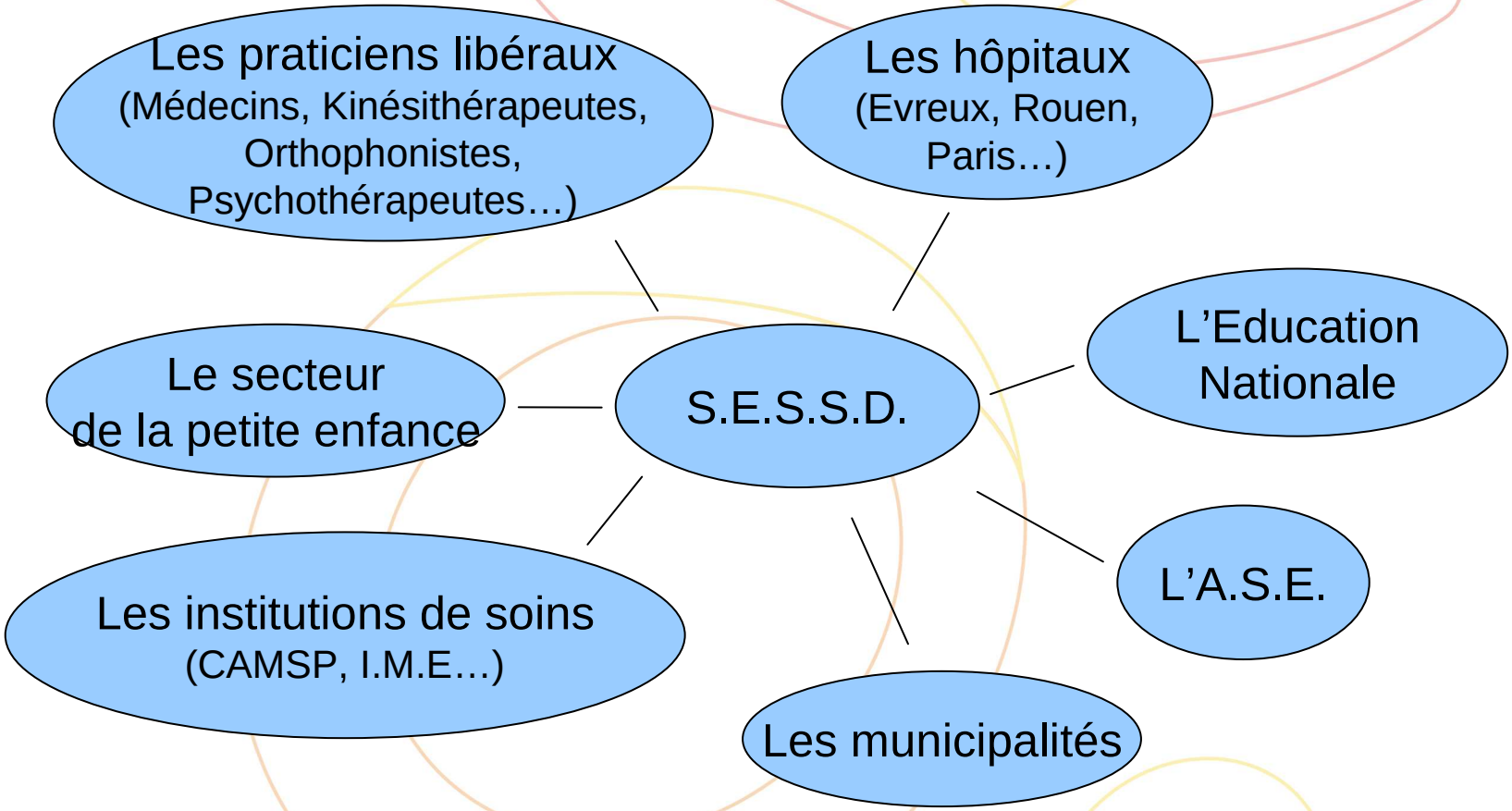

Nous souhaitons donc une approche partagée, une mise en commun des compétences par :

- Disponibilité et échanges

•• Un regard attentif sur le jeune concerné
•• L'adaptation de certains apprentissages ou évaluations
•• Un regard sur la scolarité du jeune …

•• Une information sur le handicap des jeunes rencontrés
•• Des propositions de moyens de compensation
•• Une écoute attentive
•• Une aide à l'orientation …